

Conseil municipal des enfants : séance plénière samedi 22 juin

La deuxième séance plénière du conseil municipal des enfants (CME) de la Ville de Limoges, présidée par Émile Roger Lombertie, maire de Limoges, se déroulera le samedi 22 juin 2019 à partir de 10h dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville.

À cette occasion, les 66 membres du CME présenteront leur travail et leurs projets au sein des quatre commissions : « Cadre de vie - environnement », « Vivre ensemble - citoyenneté », « Culture - animations » et « Sport - santé ».

Le conseil municipal des enfants se réunit deux fois par an en assemblée plénière.

Ordre du jour prévisionnel

- 1) Introduction du maire Émile Roger Lombertie
- 2) Reportage de la 7ALimoges
- 3) Présentation du travail et des projets par les jeunes élus
 - Approbation du règlement intérieur
 - Représentations et animations (visite du bureau du maire, vœux du maire du 17 janvier 2019, inauguration des vestiaires du CSP le 21 février 2019, Épiphanie des seniors le 26 janvier 2019, chasse aux œufs le 24 avril 2019, Uniday le 29 mai 2019)
 - Commission « Culture - animations » (visite de la station de radio de France Bleu Limousin, création d'émissions de radio « Paroles d'enfants », valorisation du préau de la galerie des Hospices)
 - Commission « Vivre ensemble - citoyenneté » (visite des studios de Koox productions, réalisation d'un programme d'émissions audiovisuelles à deux voix, présentation et diffusion des films auprès des seniors)
 - Commission « Cadre de vie - environnement » (visite de la caserne Marceau et du CSU, sécurisation aux abords des écoles (totems et barrières), aménagement des cours de récréation)
 - Commission « Sport - santé » (visite de l'épicerie sociale et solidaire, proposition du menu du CME dans les restaurants scolaires, sensibilisation aux bonnes pratiques alimentaires)
 - Projet transversal (Journée sans voiture 2019)